



Avis public de radiodiffusion CRTC 2005-69

Ottawa, le 21 juillet 2005

Le Conseil a été saisi des demandes qui suivent. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le 25 août 2005.

Article Requête et endroit

1. **Société Radio-Canada (CBK)**
Saskatoon (Saskatchewan)
2. **Société Radio-Canada (CHFA)**
Edmonton (Alberta)
3. **Société Radio-Canada (CBX)**
Edmonton (Alberta)

1. **Saskatoon (Saskatchewan)** **No de demande 2005-0567-0**

Demande présentée par la **Société Radio-Canada (SRC)** en vue de modifier la licence de l'entreprise de programmation de radio CBK Regina.

La titulaire propose d'ajouter un émetteur FM à Saskatoon pour diffuser les émissions de CBK afin d'offrir un meilleur service aux résidents de Saskatoon, Warman, Dalmeny, Martensville, Cory, Clavet, Vanscoy et Dundurn Camp.

La SRC indique que la capacité de l'émetteur AM actuel de diffuser avec clarté au centre-ville de Saskatoon est détériorée dû aux effets du développement urbain, la construction de gratte-ciel en béton et en acier, du parasitage électrique croissant engendré par les fils haute tension, la présence d'appareils électriques de toutes tailles et d'émetteurs radio portatifs. Ces facteurs nécessitent l'utilisation d'un émetteur FM imbriqué.

L'émetteur serait exploité à la fréquence 94,1 MHz (canal 231A) avec une puissance apparente rayonnée de 4 100 watts (antenne non-directionnelle/hauteur de l'antenne de 68,2 mètres).

Adresse de la titulaire :

181, rue Queen
 Ottawa (Ontario)
 K1P 1K9
 Télécopieur : (613) 288-6257
 Courriel : affairesreglementaires@radio-canada.ca

Examen de la demande :

La réception
 CBC/Radio-Canada
 144, 2^{ième} avenue Sud
 Saskatoon (Saskatchewan)

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

2. **Edmonton (Alberta)**
No de demande 2005-0565-4

Demande présentée par la **Société Radio-Canada** (SRC) en vue de modifier la licence de l'entreprise de programmation de radio CHFA Edmonton.

La titulaire propose d'ajouter un émetteur FM à Edmonton pour diffuser les émissions de CHFA afin de mieux servir la population de la zone urbaine à Edmonton.

La SRC indique que la capacité de l'émetteur AM de diffuser avec clarté au centre-ville d'Edmonton s'est détériorée dû aux effets du développement urbain, la construction de gratte-ciel en béton et en acier, du parasitage électrique croissant engendré par les fils haute tension, la présence d'appareils électriques de toutes tailles et d'émetteurs radio portatifs. Ces facteurs nécessitent l'utilisation d'un émetteur FM imbriqué.

L'émetteur serait exploité à la fréquence 101,1 MHz (canal 266A) avec une puissance apparente rayonnée de 3 931 watts (antenne non-directionnelle/hauteur de l'antenne de 123,7 mètres).

Adresse de la titulaire :

181, rue Queen
 Ottawa (Ontario)
 K1P 1K9
 Télécopieur : (613) 288-6257
 Courriel : affairesreglementaires@radio-canada.ca

Examen de la demande :

La réception
 CBC/Radio-Canada
 123 Edmonton City Centre
 Edmonton (Alberta)

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

3. **Edmonton (Alberta)**
No de demande 2005-0568-8

Demande présentée par la **Société Radio-Canada** (SRC) en vue de modifier la licence de l'entreprise de programmation de radio CBX Edmonton.

La titulaire propose d'ajouter un émetteur FM à Edmonton pour diffuser les émissions de CBX afin de mieux servir la population de la zone urbaine à Edmonton.

La SRC indique que la capacité de l'émetteur actuel de diffuser avec clarté au centre-ville d'Edmonton s'est détériorée dû aux effets du développement urbain, la construction de gratte-ciel en béton et en acier, du parasitage électrique croissant engendré par les fils haute tension, la présence d'appareils électriques de toutes tailles et d'émetteurs radio portatifs. Ces facteurs nécessitent l'utilisation d'un émetteur FM imbriqué.

L'émetteur serait exploité à la fréquence 93,9 MHz (canal 230A) avec une puissance apparente rayonnée de 3 931 watts (antenne non-directionnelle/hauteur de l'antenne de 123,7 mètres).

Adresse de la titulaire :

181, rue Queen
 Ottawa (Ontario)
 K1P 1K9
 Télécopieur : (613) 288-6257
 Courriel : affairesreglementaires@radio-canada.ca

Examen de la demande :

La réception
 CBC/Radio-Canada
 123 Edmonton City Centre
 Edmonton (Alberta)

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

Participation du public

Date limite d'interventions/d'observations

25 août 2005

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante, au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste.

Le Conseil examinera votre intervention et elle sera en outre versée au dossier public de l'instance sans autre avis de notre part, à la condition que la procédure susmentionnée ait été suivie. Nous communiquerons avec vous uniquement si votre intervention soulève des questions de procédure.

Faire parvenir votre intervention écrite à la Secrétaire générale du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

en remplissant le
formulaire d'intervention/observations - radiodiffusion
qui se trouve sous la description de chaque demande dans cet avis public

ou

par la poste à l'adresse
CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

par télécopieur au numéro
(819) 994-0218

Une copie conforme doit être envoyée au requérant et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi des documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, assurez-vous de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention *****Fin du document***** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Votre intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de votre appui ou de votre opposition et, si vous y proposez des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

Important

Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, seront versés au dossier public et pourront être consultés sur le site Web du Conseil.

Les documents envoyés en format électronique seront affichés intégralement sur le site Web dans la langue officielle et le format dans lesquels ils ont été soumis. Les documents qui ne sont pas soumis en format électronique seront lus optiquement et seront ensuite affichés sur le site Web.

Examen des documents

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande à l'intérieur de cet avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site Web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/ observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'accéder à cette liste, sélectionner « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site Web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, à l'intérieur de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

Édifice central

Les Terrasses de la Chaudière
1, promenade du Portage, pièce 206
Gatineau (Québec) K1A 0N2
Tél. : (819) 997-2429 – ATS: 994-0423
Télécopieur : (819) 994-0218

Place Metropolitain

99, chemin Wyse, bureau 1410
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5
Tél.: (902) 426-7997 – ATS: 426-6997
Télécopieur: (902) 426-2721

205, avenue Viger Ouest
Bureau 504
Montréal (Québec) H2Z 1G2
Tél. : (514) 283-6607

55, avenue St. Clair Est, bureau 624
Toronto (Ontario) M4T 1M2
Tél. : (416) 952-9096

Édifice Kensington
275, avenue Portage, bureau 1810
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3
Tél. : (204) 983-6306 – ATS: 983-8274
Télécopieur : (204) 983-6317

Édifice Cornwall Professional
2125, 11^e Avenue, pièce 103
Regina (Saskatchewan) S4P 3X3
Tél. : (306) 780-3422

10405, avenue Jasper, bureau 520
Edmonton (Alberta) T5J 3N4
Tél. : (780) 495-3224

530-580, rue Hornby
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6
Tél. : (604) 666-2111 – ATS: 666-0778
Télécopieur : (604) 666-8322

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PFD ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>